



ASSOCIATION
VALLÉE DE L'HÉRAULT
PÔLE ACCUEIL
ACCOMPAGNEMENT

Appel à candidature Interne/Externe

L'Association Vallée de l'Hérault recrute pour son Pôle Accueil-Accompagnement

Un·e responsable d'unité d'intervention sociale et médico-sociale à temps plein

Périmètre d'intervention : SAVS-SAMSAH-Résidence Accueil-GEM

Qualifications acquies exigées : Cadre Médico-Social de niveau II, CAFERUIS, Permis B

Type de contrat : Contrat à durée Indéterminée

Prise de poste envisagée : 01/09/2021

Temps de travail : Temps plein

Condition d'exercice : Milieu ouvert

Lieu d'exercice : Hérault-secteur Piémont biterrois (Béziers)

Régime conventionnel : Convention collective du 15 mars 1966 (secteur adultes).

Rémunération indicative de base : 2926 € brut (hors sujétion, indemnités d'astreinte et reprise d'ancienneté)

Sous l'autorité du directeur de pôle et du directeur adjoint, il·elle assure les missions suivantes :

✓ **Le pilotage de l'action des services :**

- Participe aux réunions de pôle et collabore au projet global du pôle.
- Met en œuvre les projets de service, en concertation avec les équipes et la direction, en tenant compte du projet de la structure et de l'évaluation des besoins des personnes accompagnées.
- Met en œuvre les démarches qualité et de bientraitance.
- Participe à l'évaluation des actions menées par le service.
- Participe à l'élaboration du rapport d'activité.
- Assure le suivi et l'application de la réglementation (code du travail, convention collective, accords d'entreprise, code de l'action sociale et des familles)

✓ **L'accompagnement du public :**

- Assure le suivi des admissions et des sorties, des orientations CDAPH en lien avec le secrétariat.
- Assure le suivi de l'attribution des logements de la Résidence accueil en lien avec le SIAO et la commission d'attribution
- Garanti le suivi des projets d'accompagnement personnalisés.
- Organise les relais en amont et en aval du suivi des personnes accompagnées.
- Veille à favoriser l'épanouissement, le développement des capacités personnelles, l'autonomie et la sécurité des personnes accompagnées
- Veille au respect des droits des personnes.
- Représente le service auprès de l'environnement de la personne concernée (famille, représentant légal, administration, partenaires).
- Assure une fonction de régulation et/ou de médiation entre la personne accompagnée et les intervenants.

PÔLE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT

- ✓ **L'encadrement et l'animation des équipes :**
 - Organise le travail des équipes, programme et coordonne les activités des services et établit les plannings des salariés.
 - Garantit la continuité des services.
 - Apporte un appui technique aux professionnels·les (expertise professionnelle).
 - Développe les compétences individuelles et collectives des membres des équipes et identifie les besoins en matière de formation.
 - Anime et conduit les réunions d'équipe.
 - Supervise les écrits professionnels (bilans de situations, projets d'accompagnement personnalisés, évaluations, bilans de stage, courriers).

- ✓ **La gestion des ressources humaines et administrative :**
 - Participe au recrutement des professionnels·les.
 - Organise les besoins de remplacement en lien avec le service RH.
 - Participe aux entretiens professionnels.
 - Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
 - Participe à la réalisation des fiches de poste.
 - Coordonne la gestion locative de la Résidence accueil en lien avec le service comptable

- ✓ **Le partenariat et le travail en réseau :**
 - Identifie les partenaires directs, développe les réseaux adéquats et conforte les réseaux et les partenariats existants.
 - Met en relation et suscite les collaborations entre les différents partenaires.
 - Représente le service auprès des instances extérieures.

Le·la candidat·e devra répondre aux exigences suivantes :

- Une expérience d'encadrement dans le champ de l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental et/ou psychique
- Maîtrise de la législation du travail
- Capacité à fédérer et encadrer une équipe pluridisciplinaire qui intervient en milieu ouvert.
- Connaissances dans le champ du handicap mental et/ou psychique et troubles associés.
- Appétence pour le travail de réseaux et de partenariats.
- Connaissance du cadre réglementaire du secteur médico-social et du logement adapté (résidence accueil)
- Connaissance du cadre spécifique au Groupe d'Entraide Mutuelle
- Connaissance du secteur de la protection de l'enfance appréciée
- Capacités organisationnelle, rédactionnelle et utilisation de l'outil informatique (Environnement Windows, Pack office, Ogirys).

Les candidatures accompagnées d'une **lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme et d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)** sont à faire parvenir avant le **01/07/2021** à :

Association Vallée de l'Hérault
Monsieur BIHEL, Directeur du Pôle Accueil-Accompagnement
18, Avenue de la Gardie
34510 FLORENSAC
accueil.maresidence@avh34.org

Le Directeur

